

Dans une semaine nous y serons !!!

Merci de votre participation à ce Trail Pouzaugeais nouvelle version, vous trouverez dans ce Road Book toutes les infos utiles pour vous, coureurs et suiveurs.

1- Épreuves du Trail Pouzaugeais, programme, cartes

"Le T.M.B." : Le Trail du Mont Bocage trail **67 km** 1376m D+

- Départ : dimanche 15 mars à 6h – Salle de l'Etoile à Pouzauges (interdit aux voitures)
- **Briefing 5h50** sur la ligne de départ **obligatoire**
- 3 ravitaillements : 15,3 km ----- Malatrait (85700 Sèvremont) public et assistance interdits.
37,6 km ----- Entrepôt Le Champ du Possible (2 rue Aranjou, ZI de l'Epaud, 85700 Sèvremont) , toilettes, assistance possible, parking.
57,9 km ----- Maison de la Vie Rurale (la Bernardière, 85700 Sèvremont) assistance possible, toilettes, parking.
- **4 barrières horaires** à respecter pour une moyenne globale de 6,7 km/h. Des navettes pourront vous ramener sur le lieu de départ/arrivée :
 - (1) au ravitaillement du 15,3 km à 8h15, soit 2H15 de course (Malatrait)
 - (2) au ravitaillement du 37,6 km à 11h40, soit 5H40 de course (Epaud)
 - (3) au ravitaillement du 57,9 km à 14h30, soit 8h30 de course (Maison de la vie rurale)
 - (4) à l'arrivée au 67^{ème} km à 16h, soit 10h de course (salle de l'Etoile, Pouzauges)

La Claude Roy trail **34 km** 690m D+

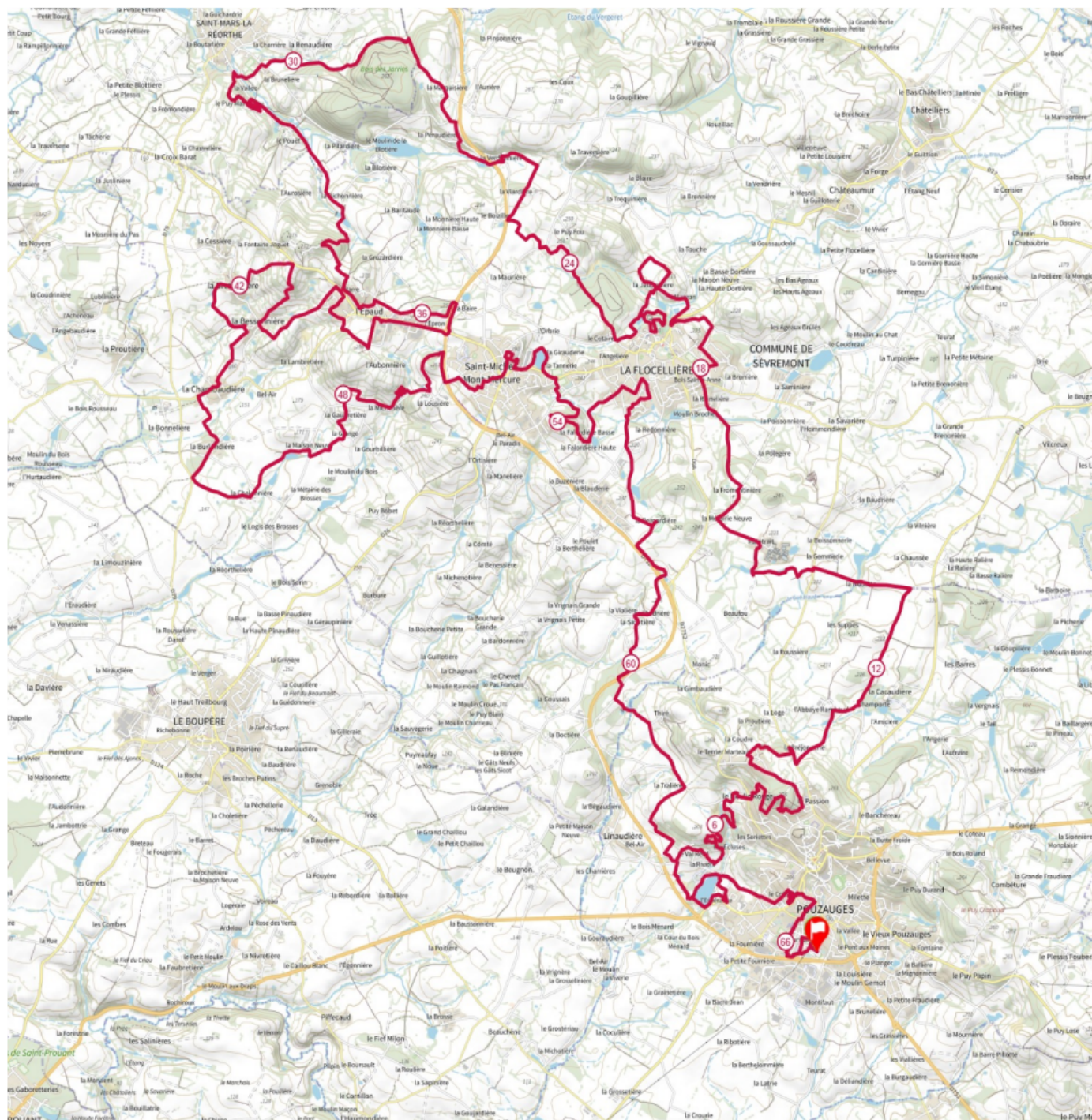
- Départ : dimanche 15 mars à 8h30 – Salle de l'Etoile à Pouzauges (interdit aux voitures)
- 2 ravitaillements : 15,4 km ----- Malatrait (85700 Sèvremont) public et assistance interdits.
25,5 km ----- Maison de la Vie Rurale (la Bernardière, 85700 Sèvremont) assistance possible, toilettes, parking.
- **1 barrière horaire** : au ravitaillement km 25 à 12h15, soit 3h45 de course (Maison de la vie rurale)
- **Briefing à 8h20 obligatoire** sur la ligne de départ.

La Monic trail et marche nordique **17 km** 433m D+

- Départ : dimanche 15 mars à 9h – Salle de l'Etoile à Pouzauges (interdit aux voitures)
- Un seul ravitaillement au 10,5 km ----- Ferme pédagogique de la Loge (85700 Pouzauges).
- Pas de barrière horaire.
- **Briefing à 8h50 obligatoire** sur la ligne de départ.

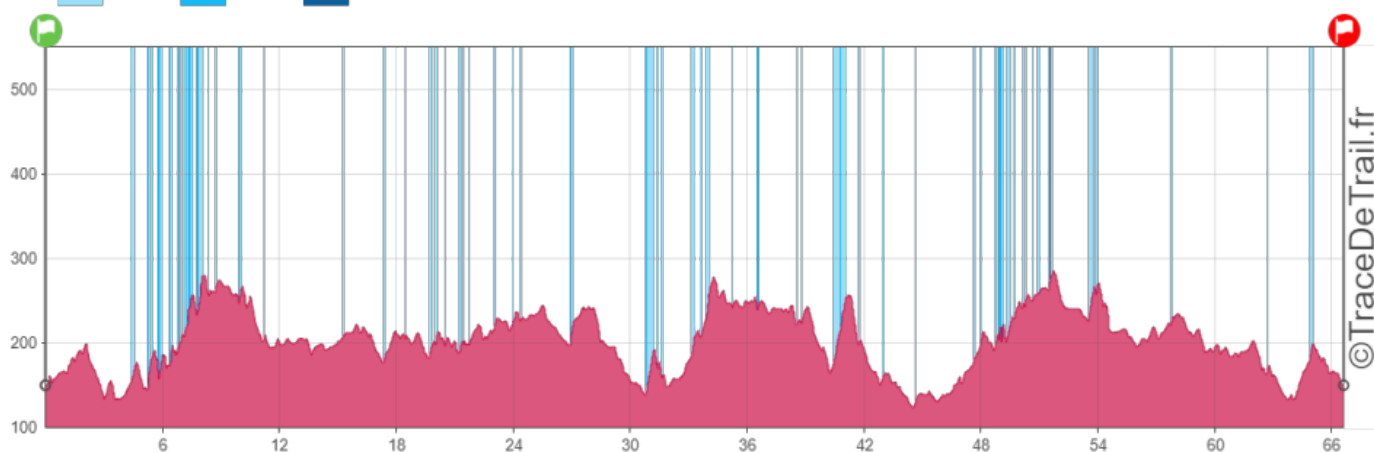
La Pouzaugaise trail et marche nordique non chronométrés **12,8 km** 329m D+

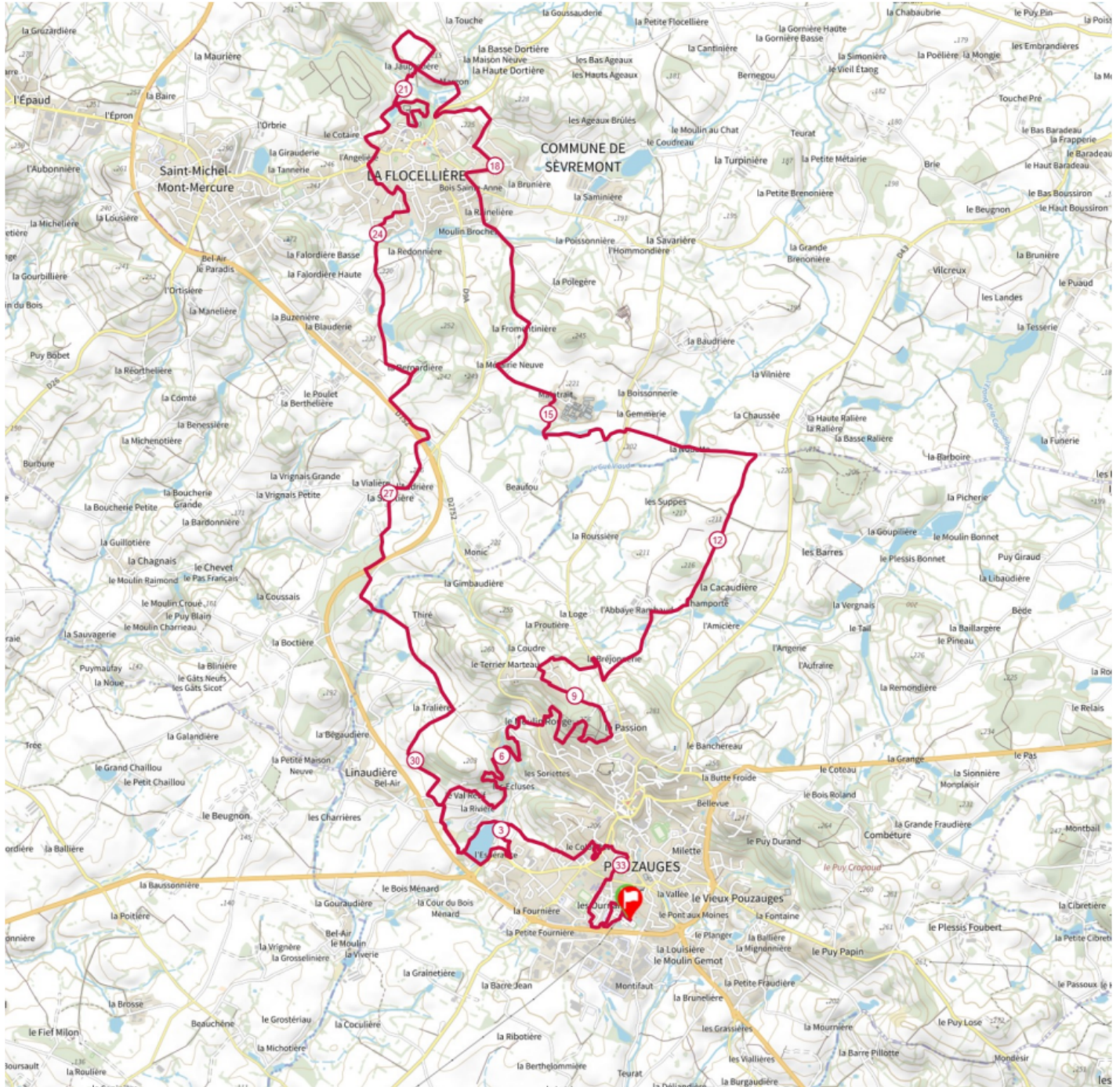
- Départ : dimanche 15 mars à 9h30 – Salle de l'étoile à Pouzauges (interdit aux voitures)
- Pas de ravitaillement, uniquement à l'arrivée.
- **Briefing à 9h20 obligatoire** sur la ligne de départ.



> 10% > 20% > 30%

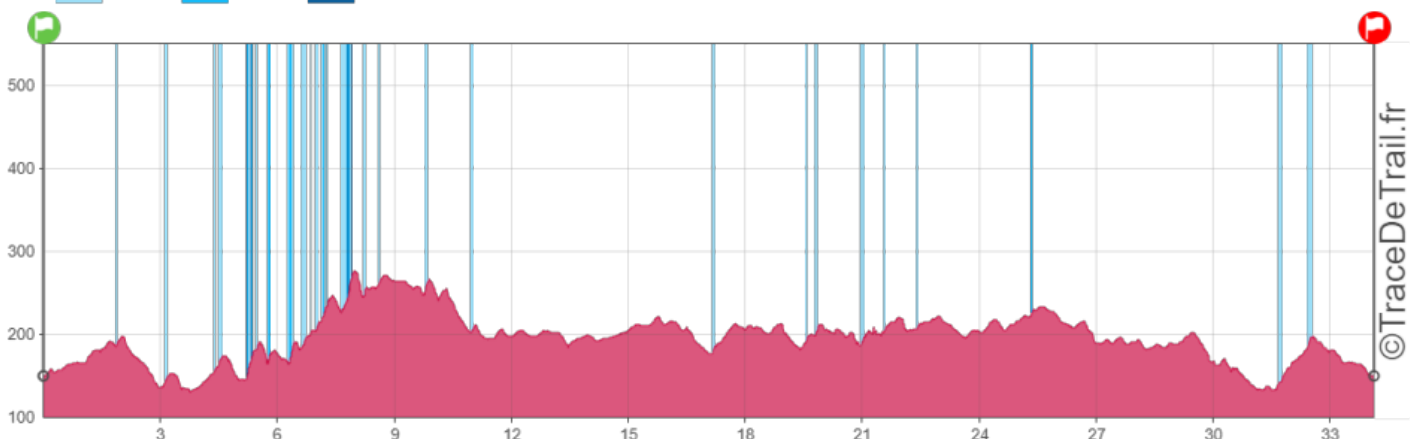
<https://tracedetail.fr/> - ©IGN 2026

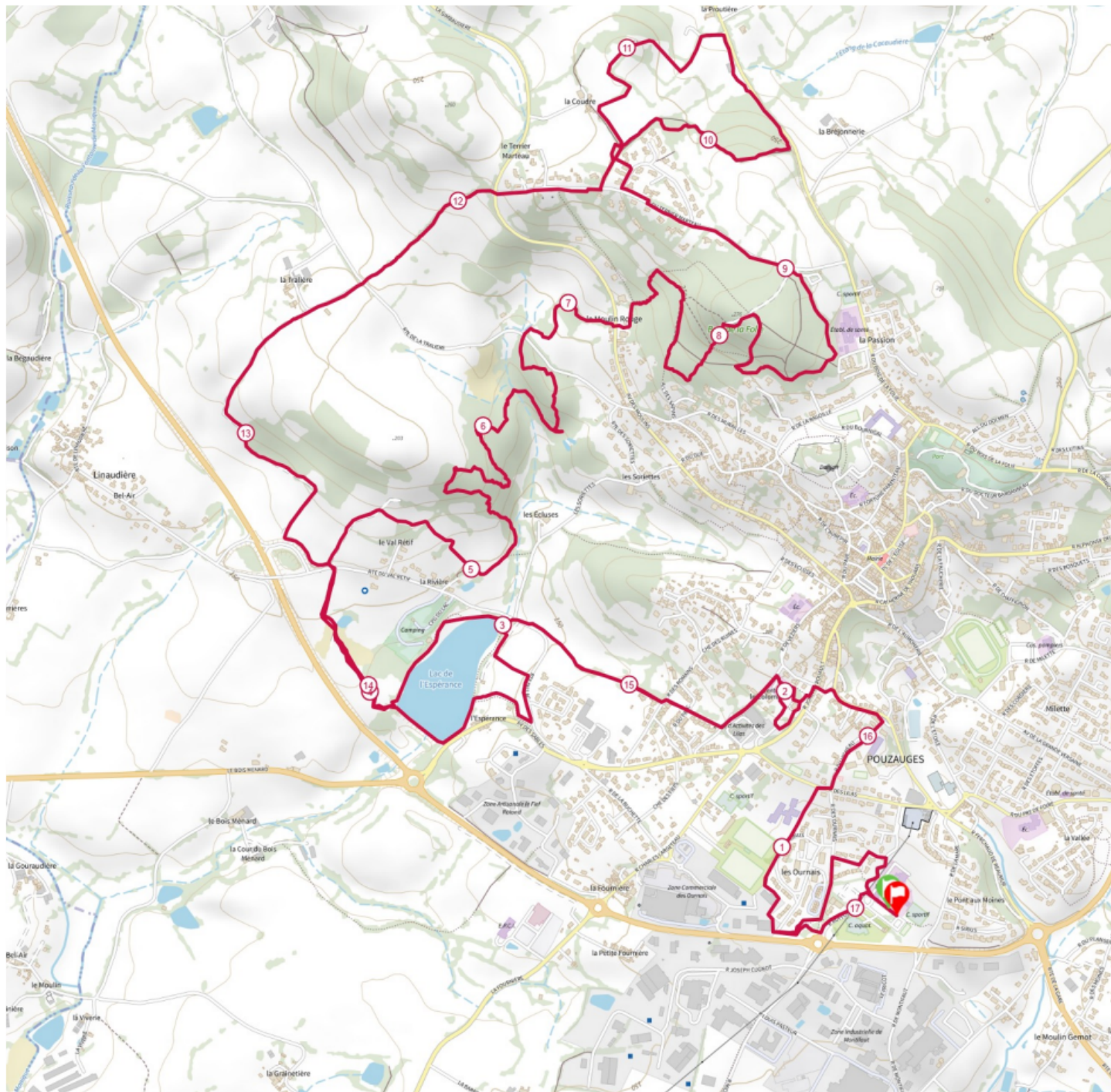




 > 10%  > 20%  > 30%

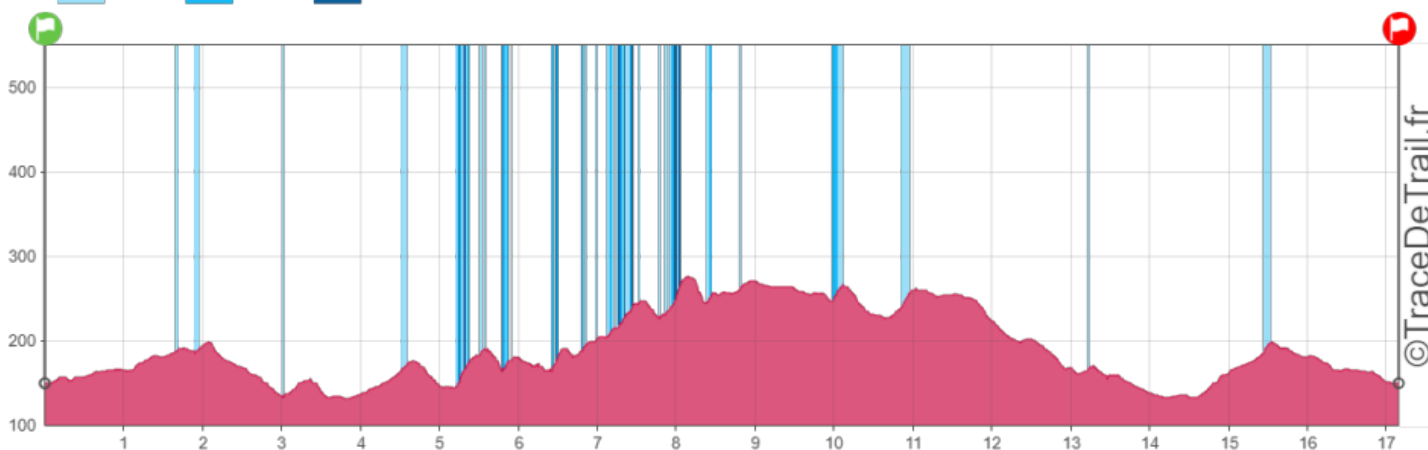
<https://tracedetail.fr/> - ©IGN 2026

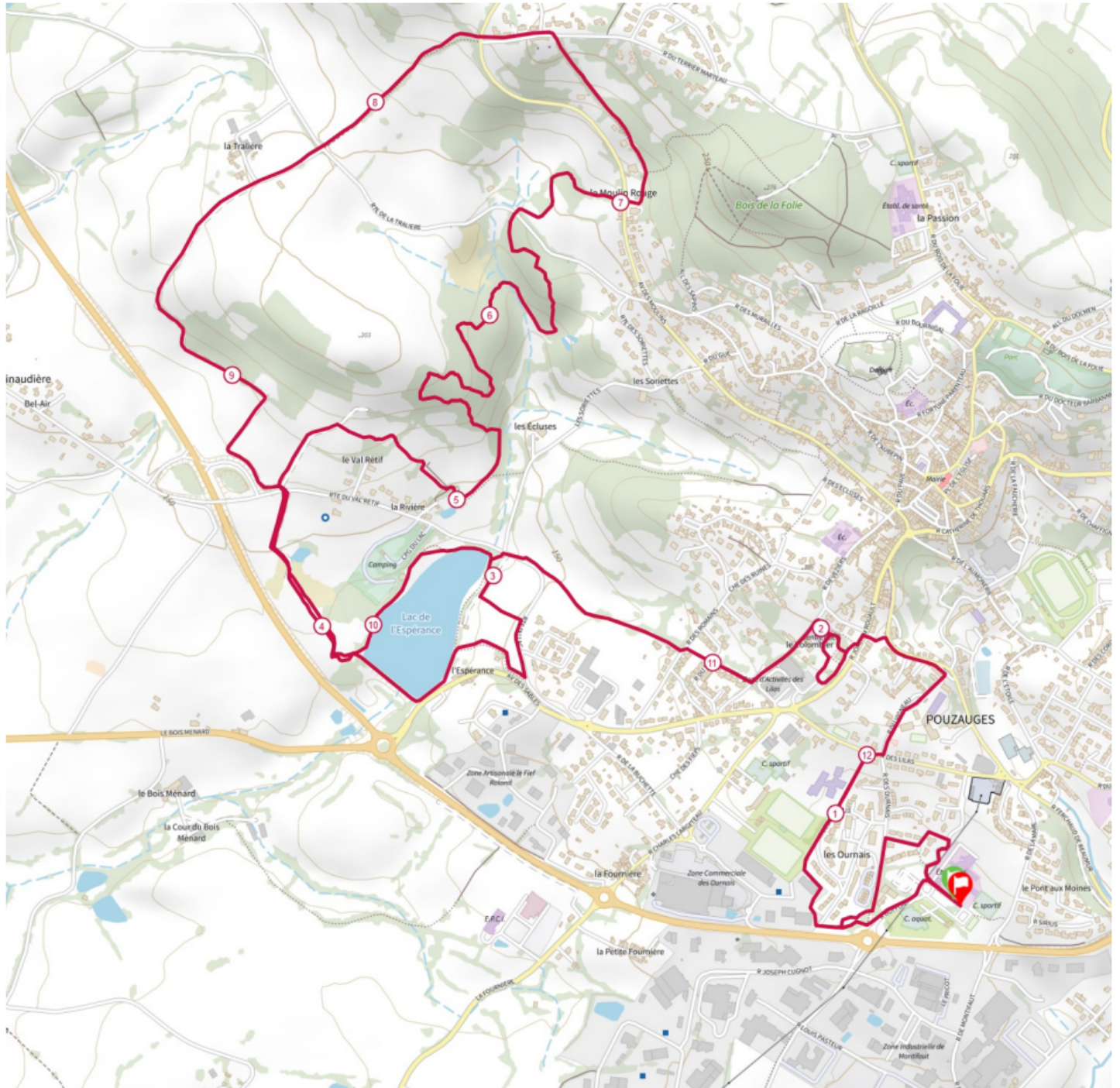




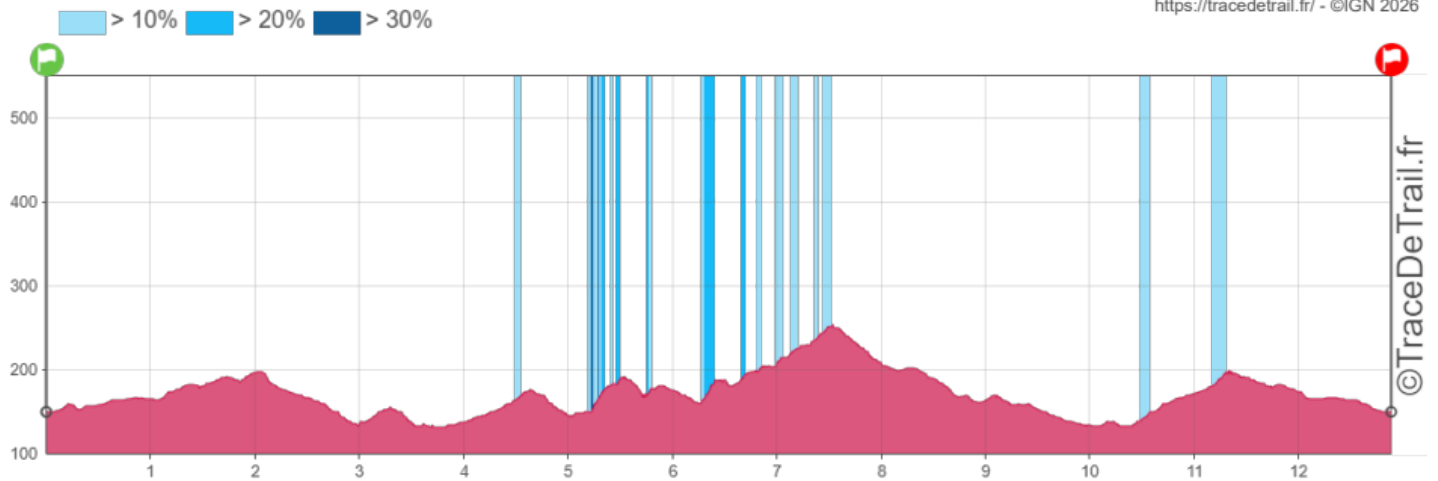
> 10% > 20% > 30%

<https://tracedetrail.fr/> - ©IGN 2026





<https://tracedetrail.fr/> - ©IGN 2026



2- Matériel Obligatoire

Pour le Trail du Mont Bocage 67 km :

- ☐ Gobelet ou éco-tasse pour les ravitaillements, pas de gobelet à disposition.
- ☐ Réserve d'eau d' 1 litre minimum. Réserves alimentaires.
- ☐ Un téléphone chargé.
- ☐ Lampe frontale et/ou ventrale en bon état de marche.
- ☐ Sifflet et couverture de survie.
- ☐ Équipement textile nécessaire en fonction de la météo.
- ☐ Bâtons autorisés.

Pour toutes les autres distances (34 km, 17 km, 12,8 km) :

- ☐ Gobelet ou éco-tasse pour les ravitaillements, pas de gobelet à disposition.
- ☐ Bâtons de Marche Nordique obligatoires pour l'épreuve Marche Nordique du 17 km mais non obligatoire pour le 12,8 km.
- ☐ Réserve d'eau conseillée.

3- Composition des ravitaillements

Pour toutes les distances :

→ Pain d'épices, chocolat, fruits, chips, cacahuètes, coca et eau.

Pour les ravitaillements du 67 km (TMB) en plus :

→ à l'Epaud au 37^{ème} km : charcuterie, Saint-Yorre, soupe

→ à la Maison de vie rurale au 57,9 km : charcuterie et Saint-Yorre

4- Respect du code de la route et de l'environnement

Les concurrents doivent en tout point, et pendant toute la durée de la course, respecter le code de la route.

Ils pourront être arrêtés pour laisser passer les voitures.

Le parcours utilisant des chemins privés, merci de respecter le balisage, de ne pas dégrader et de garder vos déchets sur vous.

5- Retrait des dossards

Les dossards seront à retirer à la **salle de l'Etoile (rue Buffon) – 85700 Pouzauges**. Cette zone est interdite aux voitures le dimanche matin ⇒ **parking du Super U Pouzauges obligatoire**, la salle sera indiquée par fléchage.

→ le samedi 14 mars 2026 de 16h à 18h, **uniquement pour le T.M.B. (67 km)**.

→ le dimanche matin 15 mars 2026 à partir de :

- 5h pour le **T.M.B. (67 km)**.
- 7h pour la **Claude Roy (34 km)**.
- 7h15 pour la **Monic (17 km)**.
- 8h pour la **Pouzaugeaise (12,8 km)**

La **présentation d'un justificatif d'identité** sera exigée. Les coureurs ne pouvant se rendre sur place pour le retrait de leur dossard pourront se faire représenter par une autre personne à condition que celle-ci présente la pièce d'identité.

6- Parking et lieu de départ

Le Parking du Super U Pouzauges est le seul parking géré par l'organisation.

Un fléchage sera mis en place pour rejoindre la salle de l'Etoile, située à 700m.

Merci de laisser le parking de la boulangerie « *Les Folies du Roy* » accessible à sa clientèle.

Adresse du départ des courses : **Salle de l'Etoile (PVHB), Rue Buffon - 85700 Pouzauges.**

Aucun accès voiture ne sera autorisé sur le site de départ et arrivée. Merci de votre compréhension.

7- Commodités et repas

Des douches et toilettes seront disponibles sur le site de départ et arrivée, dans la salle de l'Etoile.

Bar et restauration possible sur place : food truck burger/frites (**Le Chouan Gourmand**).

8- Barrières horaires et serre-files

Les barrières horaires sont mises en place pour la sécurité des coureurs et pour le bon déroulement de l'événement. Elles ne concernent que le « T.M.B. » 67 km et la « Claude Roy » 34 km. Les autres courses n'ont pas de limite de temps.

La vitesse minimale décidée par l'organisation est de 6,7 km/h. Les horaires des barrières horaires ont été calculés selon cette vitesse minimale.

Pour pouvoir continuer sa course, chaque coureur doit repartir du ravitaillement avant l'horaire notifié en première page dans le descriptif de course (**voir article 1**) .

En cas de dépassement du temps limite, le coureur ne sera pas autorisé à repartir, son dossard sera récupéré par les bénévoles sur place et l'information d'abandon transmise au PC course.

Un concurrent ayant abandonné ou mis hors course sera obligatoirement transféré par la navette ou par ses propres moyens **jusqu'à l'arrivée, pour pointage de puce.**

Une équipe de serre-files assure le respect du temps maximum en repartant de chaque point de ravitaillement à l'heure de la barrière horaire. Aucun concurrent n'est autorisé à repartir derrière eux. Les serre-files ont également pour mission de retirer tous les balisages et fermer les sentiers et barrières. Un coureur mis hors course par dépassement de la barrière horaire ne pourra donc pas repartir car le circuit ne sera plus balisé.

Organisation

Athlé Bocage Vendée section Pouzauges

Mairie de Pouzauges - 85700 Pouzauges

☎ 06 73 26 64 48 Chauvet Jean-Marie

Web : <http://www.abvpouzauges.fr/>

Facebook et Instagram : *ABV Pouzauges*

Contact : abvpouzauges85@gmail.com